

Faire évoluer nos programmes



Bâtir notre avenir

T2

RAPPORT TRIMESTRIEL

Trimestre terminé le 30 juin 2005



Fonds de revenu **Davis + Henderson**

FONDS DE REVENU DAVIS + HENDERSON

Le Fonds de revenu Davis + Henderson possède 100 % des parts de Davis + Henderson

Davis + Henderson répond aux besoins des institutions financières canadiennes et de leurs titulaires de comptes depuis 1875. Par l'entremise de son offre de service intégrée, Davis + Henderson est le principal fournisseur canadien qui offre aux institutions financières des services d'approvisionnement en chèques et autres programmes similaires.

Le Fonds a comme objectif d'offrir à ses porteurs de parts des distributions mensuelles basées sur les flux de trésorerie distribuables de Davis + Henderson. Les parts du Fonds sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole « DHF.UN ».

RAPPORT AUX PORTEURS DE PARTS

Au deuxième trimestre de 2005, Davis + Henderson a enregistré une croissance de 3,4 % sur douze mois de son chiffre d'affaires, faisant en sorte que ce dernier est demeuré pratiquement inchangé pour le semestre terminé le 30 juin 2005 par rapport à ce qu'il était un an plus tôt. Malgré le fait que le chiffre d'affaires ait été relativement stationnaire, la Société a affiché une hausse de 4,9 % de l'encaisse distribuable par rapport à celle du semestre correspondant de 2004.

Le Fonds a également annoncé qu'il augmentera les distributions de septembre aux porteurs de parts inscrits en août, les faisant passer de 0,122 \$ à 1,464 \$ par part sur une base annualisée, sous réserve du respect des exigences réglementaires relatives au cours normal des activités, ce qui représente une hausse de 1,7 % par rapport au niveau actuel des distributions mensuelles qui est de 0,120 \$ par part.

La Société a bénéficié des nombreuses améliorations qui ont été apportées à ses programmes et la croissance du chiffre d'affaires à ce jour en 2005 a compensé le recul des volumes de chèques, attribuable d'une part au resserrement dont ont fait l'objet certains programmes de promotion auprès des clients, et d'autre part, à la moins grande utilisation de chèques par les consommateurs. En qualité d'équipe de direction, nous nous employons à assurer la croissance de nos divers programmes afin de compenser largement ces baisses.

Le rapport de gestion comporte une analyse détaillée de la variation des résultats et des soldes sur douze mois, mais ce qui suit constitue un aperçu des faits saillants financiers du trimestre et du semestre terminés le 30 juin 2005 :

- Le chiffre d'affaires s'est établi à 71,2 millions de dollars au deuxième trimestre et à 137,5 millions de dollars au premier semestre, ce qui constitue une hausse de 3,4 % par rapport au chiffre d'affaires du deuxième trimestre de 2004 et qui est comparable au chiffre d'affaires du semestre correspondant de 2004.
- Le bénéfice net s'est dégagé à 15,9 millions de dollars pour le trimestre et à 30,5 millions de dollars pour le semestre à l'étude, ce qui représente une hausse de 26,9 % et de 19,7 % par rapport à celui du deuxième trimestre et du premier semestre de 2004. Les deux périodes en cause ont bénéficié de la modification apportée à la comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices en raison de la conversion du Fonds en sous-fiducie en juillet 2004.
- L'encaisse distribuable au deuxième trimestre et au premier semestre de 2005 s'est établie à 0,4599 \$ par part et à 0,8708 \$ par part, soit une hausse de 8,9 % et de 4,9 % par rapport à celle des périodes correspondantes de 2004.
- Les distributions déclarées par part pour le deuxième trimestre et le premier semestre ont été de 0,3600 \$ par part et de 0,7200 \$ par part, ce qui représente une hausse de 2,7 % et de 3,3 % par rapport à celles des périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Exploitation – Faits saillants

C'est en juin 2005 qu'a eu lieu le lancement du programme complémentaire *eSwitch*^{MC} chez deux autres institutions financières clientes. À l'heure actuelle, tous nos plus importants clients ont intégré cette offre de services à leurs services d'ouverture de comptes de chèques. Ces nouveaux lancements ne devraient pas avoir d'incidence importante en 2005, mais ils représentent une étape importante pour Davis + Henderson. L'adoption des services *eSwitch*^{MC} par nos clients d'envergure démontre la capacité de la Société à être un fournisseur de services pour les comptes de chèques plutôt que de n'être, comme elle l'a toujours été, qu'un fournisseur de chèques et de produits connexes. Le programme *eSwitch*^{MC} n'est qu'une mesure parmi d'autres de notre plan opérationnel qui nous permettra d'atteindre notre objectif de croissance des produits d'exploitation. Nos autres initiatives clés, soit *ChequeAdvisor*, *ChequeCentral* et le repositionnement de produits, ont continué de contribuer favorablement au rendement au cours du trimestre.

RAPPORT AUX PORTEURS DE PARTS *(suite)*

Au dernier trimestre, nous avons annoncé que Davis + Henderson avait acquis une participation dans la société Advanced Validation Systems Limited Partnership (« AVS »). La participation en question, qui s'établit à 7,5 % de l'entreprise, est encore symbolique, et elle n'a eu qu'une légère incidence sur les résultats déclarés pour le trimestre. Cette entreprise qui dispense des services de recherche et d'enregistrement à des prêteurs et à des agences de notation fait en sorte que Davis + Henderson peut offrir un autre service à ses institutions financières clientes. Nous travaillons en collaboration avec l'équipe de direction d'AVS pour accroître la clientèle de cette dernière et nous sommes fiers des progrès réalisés depuis l'acquisition de notre participation initiale à la fin d'avril.

Perspectives

L'objectif d'ensemble à long terme de Davis + Henderson consiste à verser des distributions régulières et légèrement croissantes s'appuyant sur une hausse du chiffre d'affaires de 3 % à 5 % tout en conservant les marges de profit. En 2004, la Société a dépassé son objectif de croissance relativement au chiffre d'affaires en raison de la mise en œuvre du programme américain d'approvisionnement en chèques, de deux jours ouvrables supplémentaires et des retombées positives des campagnes de promotion auprès des clients. Sur la base du chiffre d'affaires du premier semestre de 2005, le Fonds s'attend à ce que la croissance du chiffre d'affaires pour la totalité de l'exercice se situe sous la barre des 3 % à 5 %. Pour ce qui est de 2006, le Fonds prévoit atteindre son objectif visant la croissance du chiffre d'affaires de 3 % à 5 %.

Sincèrement,

Le cochef de la direction
Davis + Henderson G.P. Inc.,



C. Sanford McFarlane

Le 21 juillet 2005

Le cochef de la direction
Davis + Henderson G.P. Inc.,



Robert Cronin

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2005 doit être lu à la lumière de celui qui est contenu dans le rapport annuel du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004, daté du 28 février 2005, et des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ci-joints. Sauf indication contraire, les facteurs externes, qu'ils soient économiques ou propres au secteur d'activité, demeurent essentiellement les mêmes que ceux qui sont décrits dans le rapport annuel.

STRATÉGIE

Le Fonds de revenu Davis + Henderson (le « Fonds » ou la « Société » ou « Davis + Henderson ») a pour priorité de mettre en œuvre trois stratégies clés en vue d'atteindre son objectif financier qui est de procurer à ses porteurs de parts des distributions au comptant régulières et légèrement croissantes. Ces stratégies visent à augmenter la valeur du programme d'approvisionnement en chèques, à proposer de nouveaux programmes destinés au compte de chèques et à rechercher d'autres occasions de dispenser le soutien du programme d'approvisionnement aux autres comptes d'opérations principaux qu'offrent les institutions financières clientes de la Société.

Dans le cadre de l'expansion de son programme d'approvisionnement en chèques, Davis + Henderson vise l'augmentation de la valeur de ce dernier en offrant continuellement de nouvelles idées concernant la conception des produits, en améliorant les composantes de sécurité et en combinant d'autres produits logiques, ce qui lui permet de proposer des forfaits commodes et très utiles à ses clients. De plus, la Société encourage les clients des institutions financières à commander directement auprès de Davis + Henderson, ce qui augmente l'efficacité du processus de commande pour les institutions financières et est plus pratique pour le client. La commande directe a permis à la Société de faire connaître les différents produits et services qu'elle offre aux clients, ce qui a mené à une augmentation de la valeur moyenne des commandes.

Pour le semestre terminé le 30 juin 2005, la Société a étendu son programme complémentaire, *eSwitch*^{MC}, à deux autres institutions financières. *eSwitch*^{MC} constitue une offre de service étiquette blanche qui permet aux clients de la Société de rediriger plus facilement les paiements électroniques préautorisés ainsi que les dépôts directs de leurs clients lorsque ces derniers ouvrent de nouveaux comptes de chèques. À l'heure actuelle, toutes les grandes institutions financières clientes de la Société ont déployé le programme *eSwitch*^{MC} à l'échelle nationale.

Le 28 avril 2005, la Société a acquis une participation dans Advanced Validation Systems Limited Partnership (« AVS »), entreprise qui dispense aux prêteurs des services de recherche et d'enregistrement à la grandeur du Canada. La participation initiale s'inscrit dans le cadre d'une entente qui se soldera par une participation de 50 % de Davis + Henderson dans AVS d'ici janvier 2007, et qui comporte

RAPPORT DE GESTION (suite)

la possibilité d'augmenter cette dernière à 100 % par la suite. Cette mesure permet à Davis + Henderson d'étendre son offre de services au volet prêteurs de sa clientèle du domaine des services financiers.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU DEUXIÈME TRIMESTRE

État consolidé des résultats

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part, non vérifié)

	Trimestres terminés les		Semestres terminés les	
	30 juin 2005	30 juin 2004	30 juin 2005	30 juin 2004
Chiffre d'affaires	71 226 \$	68 864 \$	137 460 \$	137 453 \$
Coût des marchandises vendues	41 623	40 914	80 923	81 991
Marge brute	29 603	27 950	56 537	55 462
	41,6%	40,6%	41,1%	40,3%
Charges d'exploitation	8 962	8 514	16 656	16 223
	12,6%	12,4%	12,1%	11,8%
Bénéfice d'exploitation	20 641	19 436	39 881	39 239
	29,0%	28,2%	29,0%	28,5%
Intérêts débiteurs	839	1 045	1 728	2 130
Amortissement	3 880	3 973	7 676	8 107
Impôts sur les bénéfices	–	1 873	–	3 539
Bénéfice net	15 922 \$	12 545 \$	30 477 \$	25 463 \$
Bénéfice net par part, de base et dilué	0,4199 \$	0,3308 \$	0,8037 \$	0,6715 \$

Au deuxième trimestre de 2005, le chiffre d'affaires s'est établi à 71,2 millions de dollars, soit une hausse de 2,4 millions de dollars, ou 3,4 %, par rapport à celui du trimestre correspondant de 2004. Le jour ouvrable supplémentaire au deuxième trimestre de 2005, jumelé à la réception et à l'exécution de commandes en retard émanant du premier trimestre de 2005 ainsi qu'à une hausse des volumes liés à *eSwitch*^{MC} ont contribué à la croissance du chiffre d'affaires sur douze mois. Le chiffre d'affaires a également profité de l'effet positif de l'accroissement de la valeur des commandes reçues par suite des améliorations apportées aux programmes et mises en œuvre à la fin de 2004 et du déplacement continu des commandes vers les programmes *ChequeAdvisor* et *ChequeCentral* de la Société. Cette progression a été en partie contrebalancée par un plus faible volume des commandes de chèques découlant de la baisse des activités de promotion de certains clients portant sur les marges de crédit et des activités de recrutement de clients ainsi que de la baisse des volumes découlant du recul continu de l'utilisation de chèques.

Pour le semestre terminé le 30 juin 2005, le total du chiffre d'affaires est demeuré stable par rapport à celui de la période correspondante de 2004, soit 137,5 millions de dollars. La hausse du chiffre d'affaires provenant des améliorations apportées aux programmes qui ont eu pour effet d'accroître la valeur des commandes de même que la hausse des volumes liés à *eSwitch*^{MC} ont été contrebalancées par le retranchement d'un jour ouvrable et par le recul du volume des commandes dont il a été fait mention ci-dessus.

La direction est d'avis qu'il n'y a pas eu de changements à long terme importants dans les facteurs primaires ayant une incidence sur les commandes de chèques, en dehors de ceux qui ont déjà été indiqués. La direction continue de croire que la diminution de l'utilisation de chèques a contribué à la baisse des commandes et continuera de le faire. Elle croit également que d'autres facteurs, notamment le grand nombre de commandes liées à l'ouverture de nouveaux comptes et le changement de la part des clients, qui commandent moins de chèques, atténueront quelque peu l'effet de l'utilisation moindre des chèques.

La marge brute du trimestre terminé le 30 juin 2005 a augmenté de 1,7 million de dollars, ou de 5,9 %, pour atteindre 29,6 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent en raison des ventes accrues décrites précédemment. Le ratio de la marge brute du trimestre terminé le 30 juin 2005 a augmenté, se dégageant à 41,8 % comparativement à celui de 40,6 % qui a été établi au deuxième trimestre de 2004. Pour le semestre terminé le 30 juin 2005, la marge brute s'est établie à 56,5 millions de dollars, contre 55,5 millions de dollars pour la période correspondante de 2004 et le ratio de la marge brute s'est amélioré passant de 40,6 % à 41,1 %. Ces améliorations du ratio de la marge brute pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2005 découlent de la composition du chiffre d'affaires et des réductions du coût des matières, mais elles ont aussi bénéficié de la réalisation de nouvelles efficacités au chapitre de la production en raison des investissements continus dans la technologie et les procédés, ce qui a été contrebalancé en partie par l'accroissement des frais liés aux centres d'appels.

À 9,0 millions de dollars, les charges d'exploitation du deuxième trimestre de 2005 traduisent une augmentation de 0,4 million de dollars, ou de 5,3 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. Pour le semestre terminé le 30 juin 2005, les charges d'exploitation se sont élevées à 16,7 millions de dollars, soit une hausse de 2,7 % par rapport à celles du semestre terminé le 30 juin 2004, lesquelles s'étaient élevées à 16,2 millions de dollars. La diminution des charges liée à l'élimination de l'impôt sur le capital ainsi que la modification de la structure interne de l'entreprise en juillet 2004, la baisse des coûts de marketing et la diminution des honoraires professionnels ont été contrebalancées par la hausse des frais liés à la technologie qu'exigent le soutien et la mise à niveau de l'infrastructure technologique de la Société.

RAPPORT DE GESTION *(suite)*

Le bénéfice d'exploitation, qui s'est établi à 20,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2005, a augmenté de 1,2 million de dollars, ou de 6,2 %, par rapport à celui du trimestre correspondant de 2004. La variation découle de la combinaison des facteurs mentionnés précédemment.

Au deuxième trimestre, le bénéfice d'exploitation exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires a augmenté s'établissant à 29,0 % comparativement à 28,2 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le premier semestre de 2005, le bénéfice d'exploitation s'est dégagé à 39,9 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 0,6 million de dollars, ou de 1,6 %, par rapport à celui du semestre correspondant de 2004.

Le montant net des intérêts débiteurs a fléchi, passant de 1,0 million de dollars pour le trimestre terminé le 30 juin 2004 à 0,8 million de dollars pour le trimestre terminé le 30 juin 2005. Pour le semestre terminé le 30 juin 2005, le montant net des intérêts débiteurs s'est établi à 1,7 million de dollars, ce qui représente une baisse par rapport au montant de 2,1 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2004. Le montant net plus faible des intérêts débiteurs reflète des soldes des emprunts moins élevés au cours de ces périodes de même qu'une baisse des taux d'intérêt moyens.

Au deuxième trimestre, l'amortissement a baissé de 0,1 million de dollars, ou de 2,3 %, en regard de ce qu'il était au même trimestre un an plus tôt. Pour le semestre terminé le 30 juin 2005, l'amortissement s'est établi à 7,7 millions de dollars, soit une baisse de 0,4 million de dollars, ou de 5,3 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse au cours des deux périodes relève principalement du fait que des actifs plus anciens sont entièrement amortis.

Par suite de la restructuration interne menée à terme le 26 juillet 2004, qui a converti la structure d'entreprise de Davis + Henderson en une structure de sous-fiducie-société en commandite, le Fonds et ses filiales ne sont plus assujettis à l'impôt tant que la totalité du bénéfice imposable que génère la structure est versée aux porteurs de parts sous forme de distributions. Par conséquent, aucune provision pour les impôts n'a été constituée pour le deuxième trimestre et pour le premier semestre de 2005, comparativement à 1,9 million de dollars et à 3,5 millions de dollars respectivement au cours du premier trimestre et du premier semestre de 2004.

Le bénéfice net de 15,9 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2005 représente une augmentation de 3,4 millions de dollars, ou 26,9 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice net du premier semestre de 2005 s'est établi à 30,5 millions de dollars, soit une hausse de 5,0 millions de dollars, ou de 19,7 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Une tranche importante de cette hausse est attribuable à la restructuration d'entreprise dont il a été question plus avant.

État consolidé de l'encaisse distribuable

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part, non vérifié)

	Trimestres terminés les		Semestres terminés les	
	30 juin 2005	30 juin 2004	30 juin 2005	30 juin 2004
Bénéfice net	15 922 \$	12 545 \$	30 477 \$	25 463 \$
Ajouter				
Amortissement	3 880	3 973	7 676	8 107
Impôts futurs	–	1 437	–	2 800
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	19 802	17 955	38 153	36 370
Moins				
Investissement de maintien				
Immobilisations et autres éléments d'actif	1 739	1 317	3 258	3 013
Paiements contractuels	625	625	1 875	1 875
Encaisse distribuable	17 438 \$	16 013 \$	33 020 \$	31 482 \$
Distributions déclarées	13 651 \$	13 287 \$	27 302 \$	26 438 \$
Bénéfice net par part	0,4199 \$	0,3308 \$	0,8037 \$	0,6715 \$
Encaisse distribuable par part	0,4599 \$	0,4223 \$	0,8708 \$	0,8302 \$
Distributions par part	0,3600 \$	0,3504 \$	0,7200 \$	0,6972 \$

L'encaisse distribuable n'a pas de sens normalisé aux termes des principes comptables généralement reconnus du Canada, mais la Société définit cette expression comme étant le bénéfice net de la période, rajusté de façon à exclure certains éléments hors caisse, notamment l'amortissement et les impôts futurs, et déduction faite de l'investissement de maintien. L'investissement autre que de maintien n'est pas porté en réduction de l'encaisse distribuable étant donné qu'il n'est pas récurrent et qu'il est destiné à promouvoir la croissance future de l'encaisse distribuable et des distributions.

La direction estime que l'encaisse distribuable est une mesure de rendement supplémentaire utile, puisqu'elle donne aux investisseurs une indication de l'encaisse disponible à des fins de distribution aux porteurs de parts. Les investisseurs sont néanmoins priés de noter que l'encaisse distribuable ne doit pas être interprétée comme un substitut au bénéfice net en tant que mesure de la rentabilité ou à l'état des flux de trésorerie. En outre, la méthode que le Fonds utilise pour calculer l'encaisse distribuable peut ne pas être comparable aux montants intitulés de façon similaire par d'autres émetteurs.

L'encaisse distribuable a augmenté de 1,4 million de dollars, ou de 8,9 %, pour atteindre 17,4 millions de dollars au cours du deuxième trimestre de 2005, contre un montant de 16,0 millions de dollars inscrit au deuxième trimestre de 2004. Pour le semestre terminé le 30 juin 2005, l'encaisse distribuable a augmenté de 1,5 million de dollars, ou de 4,9 %, par rapport à celle de la période correspondante de 2004, pour atteindre 33,0 millions de dollars. Dans les deux cas, les hausses sont attribuables

RAPPORT DE GESTION *(suite)*

à des flux de trésorerie liés à l'exploitation plus élevés, de la manière présentée ci-dessus, et elles ont été contrebalancées en partie par une hausse de l'investissement de maintien au cours des deux périodes en cause.

L'investissement de maintien variera en fonction des changements dans le calendrier de mise en œuvre du plan d'immobilisations de la Société. Cette dernière poursuit l'application de son programme d'investissement dans le secteur technologique qui lui permettra de remplacer et de perfectionner certaines composantes de son infrastructure technologique.

Les distributions déclarées, soit 13,7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2005 et 27,3 millions de dollars pour le semestre terminé le 30 juin 2005, représentent des hausses de 0,4 million de dollars, ou de 2,7 %, et de 0,9 million de dollars, ou de 3,3 %, par rapport à celles des périodes correspondantes de l'exercice précédent. À l'heure actuelle, le taux de distribution mensuel par part est de 0,1200 \$, ce qui représente un taux annualisé de 1,44 \$.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

État consolidé des résultats des huit derniers trimestres – Sommaire

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part, non vérifié)

	2005				2004			2003
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Chiffre d'affaires	71 226 \$	66 234 \$	69 068 \$	69 065 \$	68 864 \$	68 589 \$	63 636 \$	63 404 \$
Bénéfice d'exploitation	20 641	19 240	19 944	19 614	19 436	19 803	18 777	18 732
Bénéfice net	15 922 \$	14 555 \$	15 098 \$	13 707 \$	12 545 \$	12 918 \$	12 305 \$	12 289 \$
Bénéfice net par part	0,4199 \$	0,3838 \$	0,3981 \$	0,3615 \$	0,3308 \$	0,3407 \$	0,3245 \$	0,3241 \$

Au cours des six derniers trimestres terminés le 31 décembre 2004, le chiffre d'affaires a été généralement stable mais en progression. Toutefois, au premier trimestre de 2005, le chiffre d'affaires a reculé de 2,8 millions de dollars par rapport à celui du trimestre précédent. Les facteurs principaux suivants, à savoir le volume des commandes personnelles moins élevé que prévu, et la faiblesse des ventes liées à une campagne de promotion auprès des clients au quatrième trimestre de 2004, ont eu une incidence sur le chiffre d'affaires du premier trimestre de 2005. Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre de 2005 s'est amélioré par rapport à celui du premier trimestre en raison principalement des deux jours de ventes supplémentaires ainsi que de la réception et de l'exécution de commandes en retard du premier trimestre de 2005.

L'évolution du bénéfice d'exploitation a généralement concordé avec les légères hausses du chiffre d'affaires. Depuis le troisième trimestre de 2004, le bénéfice net a augmenté en raison de la baisse des impôts attribuable au changement de structure de l'entreprise, comme il en a été fait mention plus avant.

État consolidé de l'encaisse distribuable des huit derniers trimestres – Sommaire

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part, non vérifié)

	2005				2004			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Encaisse distribuable	17 438 \$	15 582 \$	15 626 \$	16 223 \$	16 013 \$	15 469 \$	15 247 \$	15 501 \$
Distributions déclarées	13 651 \$	13 651 \$	13 530 \$	13 287 \$	13 287 \$	13 151 \$	13 083 \$	12 889 \$
Encaisse distribuable par part	0,4599 \$	0,4109 \$	0,4121 \$	0,4278 \$	0,4223 \$	0,4079 \$	0,4021 \$	0,4088 \$
Distributions déclarées par part	0,3600 \$	0,3600 \$	0,3568 \$	0,3504 \$	0,3504 \$	0,3468 \$	0,3450 \$	0,3399 \$

FLUX DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS

Sommaire consolidé de l'évolution des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens, non vérifié)

	Trimestres terminés les		Semestres terminés les	
	30 juin 2005	30 juin 2004	30 juin 2005	30 juin 2004
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	24 175 \$	19 561 \$	37 581 \$	38 058 \$
Flux de trésorerie affectés aux distributions	(13 650)	(13 287)	(27 302)	(26 370)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) autres activités de financement	–	(4 000)	(3 000)	(4 000)
Flux de trésorerie affectés aux investissements – immobilisations et autres éléments d'actif	(2 964)	(2 069)	(5 733)	(5 312)
Flux de trésorerie affectés à l'acquisition d'une entreprise	(2 144)	–	(2 144)	–
Variation nette de l'encaisse	5 417 \$	205 \$	(598) \$	2 376 \$

Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2005, la Société a généré des flux de trésorerie liés à l'exploitation de 24,2 millions de dollars, ce qui comprend une augmentation des flux de trésorerie de 4,2 millions de dollars par suite d'une baisse des soldes hors caisse du fonds de roulement. Les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement découlent principalement de la hausse prévue des niveaux des créiteurs. Les chiffres du deuxième trimestre de 2004 reflètent une hausse de 1,6 million de dollars des soldes hors caisse du fonds de roulement, dont la majeure partie est également liée à des niveaux accrus des créiteurs.

RAPPORT DE GESTION *(suite)*

Au cours du semestre terminé le 30 juin 2005, les flux de trésorerie liés à l'exploitation ont totalisé 37,6 millions de dollars, contre 38,1 millions de dollars en 2004. La croissance du bénéfice net, avant l'amortissement et les impôts futurs, d'une période à l'autre, a été contrebalancée par les écarts entre les éléments hors caisse du fonds de roulement, soit une rentrée de fonds de 1,7 million de dollars en 2004 contre une sortie de fonds de 0,8 million de dollars en 2005.

Flux de trésorerie affectés aux distributions

Le Fonds déclare des distributions mensuelles aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois, et ces distributions sont versées dans les 31 jours qui suivent la fin du mois.

Les distributions versées pendant le deuxième trimestre comprennent les distributions déclarées pour le mois de mars avant le début du trimestre, mais elles ne comprennent pas les montants déclarés pour le dernier mois du trimestre.

Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2005, le Fonds a versé des distributions de 13,7 millions de dollars, contre 13,3 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette amélioration s'inscrit parfaitement dans l'objectif financier du Fonds, qui est d'assurer aux porteurs de parts des distributions au comptant régulières et d'une croissance modeste.

La ventilation aux fins fiscales des distributions déclarées pour 2005 est estimée comme suit : 91,6 % d'intérêts créditeurs et 8,4 % de remboursement de capital. Pour 2004, cette ventilation était la suivante : 15,0 % de revenus de dividendes, 75,2 % d'intérêts créditeurs et 9,8 % de remboursement de capital.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts de fiducie. Chaque part de fiducie est cessible et représente une participation véritable égale et indivise dans toutes les distributions et l'actif net du Fonds. Toutes les parts font partie de la même catégorie et confèrent les mêmes droits et privilèges, et elles ne pourront faire l'objet d'appels de fonds ni de cotisations. Chaque part confère à son porteur une voix à toutes les assemblées des porteurs de parts.

Au 30 juin 2005 et au 21 juillet 2005, il y avait 37 920 792 parts de fiducie en circulation. Ce nombre n'a pas changé depuis le 2 avril 2002.

Flux de trésorerie affectés aux autres activités de financement

Les flux de trésorerie affectés aux autres activités de financement sont liés aux remboursements de la dette bancaire à long terme de la Société.

Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Dépenses en immobilisations et dépenses liées à d'autres éléments d'actif

(en milliers de dollars canadiens, non vérifié)

	Trimestres terminés les		Semestres terminés les	
	30 juin 2005	30 juin 2004	30 juin 2005	30 juin 2004
Investissement de maintien				
Matériel et outillage	86 \$	69 \$	174 \$	107 \$
Matériel informatique et logiciels	1 629	1 477	3 015	2 670
Mobilier, agencements et améliorations locatives	24	(228)	69	237
Total de l'investissement de maintien – immobilisations	1 739	1 318	3 258	3 014
Paiements contractuels aux fins de maintien	625	625	1 875	1 875
Total de l'investissements de maintien	2 364	1 943	5 133	4 889
Investissement autre que de maintien				
Autres nouveaux services	–	126	–	223
Total de l'investissement autre que de maintien – immobilisations	–	126	–	223
Paiements contractuels autres qu'aux fins de maintien	600	–	600	200
Total de l'investissement autre que de maintien	600	126	600	423
Total des dépenses en immobilisations	2 964 \$	2 069 \$	5 733 \$	5 312 \$

Le tableau ci-dessus présente l'investissement de maintien et l'investissement autre que de maintien, ce qui tient compte à la fois des immobilisations et des paiements aux termes de contrats conclus avec des clients. Le Fonds a diverses obligations en vertu de tels contrats. Certains contrats à long terme prévoient le versement de sommes fixes à la signature de l'entente ou à l'adhésion à un programme, et ces sommes sont comptabilisées à titre d'investissement autre que de maintien étant donné qu'il ne s'agit pas de débours susceptibles de se répéter régulièrement. D'autres paiements fixes découlant de contrats conclus avec des clients sont effectués annuellement sur la durée de l'entente et sont donc traités comme un investissement de maintien récurrent. Le total de tous les paiements contractuels, fixes et variables, tient compte notamment du degré élevé d'intégration et de partage, entre Davis + Henderson et les institutions financières, des nombreuses activités liées aux commandes, au traitement des données, au service à la clientèle et aux autres activités que mènent ces institutions financières en rapport avec le programme d'approvisionnement en chèques et autres programmes.

RAPPORT DE GESTION *(suite)*

Précédemment, il était prévu que l'investissement de maintien pour l'ensemble de l'exercice 2005 soit égal ou légèrement supérieur à celui de 2004, qui s'établissait à 7,2 millions de dollars. Par suite d'un examen plus approfondi des programmes de maintien et de remplacement de la technologie de l'information, il est actuellement estimé que la mise en œuvre de certains projets s'étendra sur une plus longue période que celle prévue initialement. Les programmes planifiés demeurent inchangés, sauf que la mise en œuvre se prolongera jusqu'en 2006. En conséquence, selon les prévisions, l'investissement de maintien pour les immobilisations devrait se situer approximativement entre 6,0 millions de dollars et 7,0 millions de dollars en 2005.

Le programme de dépenses en immobilisations du Fonds prévoit que l'investissement de maintien annuel continu sera financé par les flux de trésorerie liés à l'exploitation. Ces dépenses sont habituellement affectées aux technologies liées aux commandes directes, à la mise en œuvre de nouveaux programmes visant les activités d'approvisionnement en chèques ainsi qu'à l'entretien et à la mise à niveau de l'infrastructure technologique de la Société. L'investissement de maintien pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2005 correspond à ce qui avait été prévu pour ce programme.

L'investissement autre que de maintien a pour objet de financer l'élaboration de nouveaux programmes et services, d'importants projets visant la réalisation d'efficacités au chapitre de la production et certains paiements contractuels. Au cours du trimestre à l'étude, la Société a effectué un paiement contractuel fixe aux termes de son obligation découlant d'un contrat avec un client.

Acquisition

Le 28 avril 2005, le Fonds a conclu une entente visant à acquérir une participation de 50 % dans AVS dans le cadre d'une acquisition progressive devant se dérouler pendant les 20 prochains mois. Les achats futurs seront effectués à des prix établis selon une formule qui tient compte du bénéfice de l'entreprise AVS. Au 30 juin 2005, le Fonds détenait 7,5 % des parts de la société en commandite AVS.

Soldes en caisse et dette à long terme

Au 30 juin 2005, les espèces et quasi-espèces totalisaient 9,7 millions de dollars, contre 10,3 millions de dollars au 31 décembre 2004. Les sorties de fonds nettes liées au remboursement volontaire de la dette de 3,0 millions de dollars au premier trimestre ainsi que les acquisitions de participations dans AVS ont, dans les deux cas, été financées par les flux de trésorerie positifs liés à l'exploitation, déduction faite des distributions.

Le total des facilités d'emprunt disponible demeure à 90,0 millions de dollars, et il est constitué d'un emprunt à terme non renouvelable de 50,0 millions de dollars et d'une facilité de crédit à terme renouvelable de 40,0 millions de dollars. Au 30 juin 2005, la Société avait prélevé 50,0 millions de dollars sur l'emprunt à terme non renouvelable et 7,0 millions de dollars sur la facilité de crédit à terme renouvelable. Elle est autorisée à faire des prélèvements sur le solde inutilisé de sa facilité de crédit renouvelable, soit 33,0 millions de dollars, pour financer ses dépenses en immobilisations ou ses dépenses à d'autres fins générales.

Au 30 juin 2005, le Fonds avait conclu des contrats de couverture sous forme de swaps de taux d'intérêt avec ses prêteurs, aux termes desquels les taux d'intérêt sur une tranche de 50,0 millions de dollars, ou 87,7 % de l'encours de sa dette, sont fixés de façon efficace aux taux d'intérêt et pour les durées suivantes :

Date d'échéance	Montant nominal de référence	Taux d'intérêt ¹
27 mars 2006	16 million de dollars	6,83 %
30 juin 2007	12 million de dollars	5,39 %
30 juin 2008	12 million de dollars	5,66 %
4 janvier 2009	10 million de dollars	5,13 %

¹ Les taux d'intérêt présentés comprennent les commissions relatives aux acceptations bancaires actuellement en vigueur. Ces commissions pourraient augmenter advenant que le niveau d'endettement du Fonds augmente au-delà d'un certain niveau précisé dans l'entente de crédit.

Le solde de la dette du Fonds comporte des taux d'intérêt variables et des honoraires d'acceptations bancaires, et il peut être financé au moyen d'emprunts au taux préférentiel ou de l'émission d'acceptations bancaires assorties d'échéances et, par conséquent les taux d'intérêt, sont généralement refixés pour des périodes variant de un à trois mois. Le taux d'intérêt effectif moyen du total de la dette du Fonds se situait à 5,64 % au 30 juin 2005.

Postérieurement à la fin du trimestre, en juillet, la Société a effectué un autre remboursement volontaire de 3,0 millions de dollars, ce qui a fait passer la tranche renouvelable impayée de la facilité de 7,0 millions de dollars à 4,0 millions de dollars.

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation, les soldes de caisse et la tranche inutilisée des facilités de crédit à terme devraient suffire à combler les besoins de la Société en matière d'exploitation, de dépenses en immobilisations et de distributions prévues.

PERSPECTIVES

L'objectif général à long terme de Davis + Henderson consiste à verser des distributions régulières et de croissance modeste grâce à la hausse du chiffre d'affaires de 3 % à 5 % et au maintien du niveau des marges. En 2004, la mise en œuvre du programme américain d'approvisionnement en chèques, les jours ouvrables supplémentaires et les retombées positives des campagnes de promotion dynamiques auprès des clients ont permis à la Société de dépasser cet objectif de croissance. Sur la base du chiffre d'affaires du premier semestre de 2005, le Fonds s'attend à ce que la croissance du chiffre d'affaires pour la totalité de l'exercice se situe sous la barre des 3 % à 5 %. Pour ce qui est de 2006, le Fonds prévoit atteindre son objectif visant la croissance du chiffre d'affaires de 3 % à 5 %.

Comme le traduit son énoncé de stratégie, le Fonds entend augmenter son bénéfice en améliorant la valeur de son programme d'approvisionnement en chèques, en élargissant ses activités par voie de nouveaux programmes de services aux comptes de chèques et en recherchant des occasions supplémentaires liées aux autres comptes d'opérations clés de ses institutions financières clientes.

Les plans opérationnels de la Société comprennent de nombreuses mesures qui, dans leur ensemble, visent la réalisation des objectifs du Fonds. L'atteinte de cet objectif de croissance ne dépend d'aucune de ces mesures en particulier puisque, sur une base individuelle, la plupart des nouveaux programmes et services n'ont pas une grande envergure. Parmi ces mesures, il y a lieu de noter l'élargissement du programme *eSwitch*^{MC} et le lancement de produits et de services complémentaires dans le cadre des programmes de comptes de chèques de la Société.

En avril, le Fonds a annoncé un autre projet, à savoir l'acquisition d'une participation dans une entreprise qui dispense aux prêteurs des services de recherche et d'enregistrement à la grandeur du Canada. Cette mesure permet à Davis + Henderson d'élargir son offre de services au volet prêteurs de sa clientèle des services financiers.

En somme, les améliorations et les ajouts dont font l'objet les programmes précités devraient appuyer les objectifs de croissance des produits d'exploitation. Les charges d'exploitation en 2005 devraient être légèrement plus élevées que celles de 2004, et pour 2005, l'investissement de maintien devrait enregistrer une légère diminution, comme il en a été fait mention précédemment.

Davis + Henderson prévoit augmenter ses distributions du mois d'août 2005 devant être versées le 30 septembre 2005, et les porter à 0,122 \$ par part (ce qui équivaut à 1,464 \$ par part sur une base annualisée) sous réserve du respect de certaines exigences réglementaires relatives au cours normal des activités. Il s'agit donc d'une hausse de 1,7 % par rapport aux distributions déclarées pour le mois de juillet 2005.

Certaines informations contenues dans ce rapport constituent des énoncés prospectifs et sont fondées sur des hypothèses et des prévisions de résultats qui sont assujetties aux risques et incertitudes liés aux activités de l'entreprise Davis + Henderson et à la conjoncture économique dans laquelle celle-ci évolue. Si une ou plusieurs de ces incertitudes devaient se concrétiser ou si les hypothèses qui les sous-tendent se révélaient inexactes, les résultats réels pourraient être grandement différents de ceux qui ont été prévus. Ces risques et incertitudes sont décrits ci-dessus et ils le sont davantage dans le dernier rapport annuel et la plus récente notice annuelle. Ces deux documents peuvent être consultés sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

D'autres renseignements sur le Fonds, notamment ceux contenus dans la plus récente notice annuelle déposée par le Fonds, peuvent être obtenus sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Le 21 juillet 2005

BILANS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, non vérifié)

30 juin 2005 31 décembre 2004

ACTIF

Actif à court terme

Espèces et quasi-espèces	9 660 \$	10 258 \$
Débiteurs	10 238	8 936
Stocks	5 188	5 404
Charges payées d'avance	1 583	1 012
	<hr/>	<hr/>
	26 669	25 610
Immobilisations (note 3)	23 287	24 333
Autres éléments d'actif (note 4)	9 806	12 012
Actifs incorporels (note 5)	8 332	9 255
Écarts d'acquisition (note 6)	361 278	359 385
	<hr/>	<hr/>
	429 372 \$	430 595 \$

PASSIF ET AVOIR DES PORTEURS DE PARTS

Passif à court terme

Créditeurs et charges à payer	26 985 \$	26 126 \$
Distributions à payer aux porteurs de parts	4 551	4 551
Tranche des obligations de débours sur contrats de clients échéant à moins de un an (note 7)	2 645	3 745
	<hr/>	<hr/>
	34 181	34 422
Obligations de débours sur contrats de clients (note 7)	4 060	5 435
Dette à long terme (note 8)	57 000	60 000
Autres passifs à long terme (note 9)	2 386	2 168
	<hr/>	<hr/>
	97 627	102 025
Avoir des porteurs de parts		
Parts de fiducie (note 10)	365 385	365 385
Déficit	(33 640)	(36 815)
	<hr/>	<hr/>
	331 745	328 570
Engagements (note 11)		
	<hr/>	<hr/>
	429 372 \$	430 595 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.



Paul Damp
Fiduciaire



Gordon J. Feeney
Fiduciaire



Allan Gotlieb
Fiduciaire



Brad Nullmeyer
Fiduciaire



Helen K. Sinclair
Fiduciaire

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part, non vérifié)

	Trimestres terminés les		Semestres terminés les	
	30 juin 2005	30 juin 2004	30 juin 2005	30 juin 2004
Chiffre d'affaires	71 226 \$	68 864 \$	137 460 \$	137 453 \$
Côut des produits vendus	41 623	40 914	80 923	81 991
	29 603	27 950	56 537	55 462
Charges d'exploitation	8 962	8 514	16 656	16 223
	20 641	19 436	39 881	39 239
Intérêts débiteurs	839	1 045	1 728	2 130
Amortissement	3 880	3 973	7 676	8 107
Bénéfice avant les impôts sur les bénéfices	15 922	14 418	30 477	29 002
Impôts sur les bénéfices (note 12)				
Exigibles	–	436	–	739
Futurs	–	1 437	–	2 800
	–	1 873	–	3 539
Bénéfice net	15 922 \$	12 545 \$	30 477 \$	25 463 \$
Bénéfice net par part, de base et dilué	0,4199 \$	0,3308 \$	0,8037 \$	0,6715 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU DÉFICIT

(en milliers de dollars canadiens, non vérifié)

	Trimestres terminés les		Semestres terminés les	
	30 juin 2005	30 juin 2004	30 juin 2005	30 juin 2004
Déficit au début de l'exercice	(35 911) \$	(9 890) \$	(36 815) \$	(9 657) \$
Bénéfice net de l'exercice	15 922	12 545	30 477	25 463
Distributions	(13 651)	(13 287)	(27 302)	(26 438)
Déficit à la fin de l'exercice	(33 640) \$	(10 632) \$	(33 640) \$	(10 632) \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars canadiens, non vérifié)

	Trimestres terminés les		Semestres terminés les	
	30 juin 2005	30 juin 2004	30 juin 2005	30 juin 2004
Espèces et quasi-espèces liées aux activités suivantes :				
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Bénéfice net	15 922 \$	12 545 \$	30 477 \$	25 463 \$
Ajouter				
Amortissement	3 880	3 973	7 676	8 107
Impôt futurs	–	1 437	–	2 800
	19 802	17 955	38 153	36 370
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement	4 232	1 601	(790)	1 678
Variations des autres passifs à long terme	141	5	218	10
	24 175	19 561	37 581	38 058
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Remboursement de la facilité de crédit renouvelable	–	(4 000)	(3 000)	(4 000)
Distributions versées aux porteurs de parts dans le public	(13 650)	(13 287)	(27 302)	(26 370)
	(13 650)	(17 287)	(30 302)	(30 370)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Dépenses en immobilisations	(1 739)	(1 444)	(3 258)	(3 237)
Dépenses liées à d'autres éléments d'actif	(1 225)	(625)	(2 475)	(2 075)
Acquisition d'une entreprise (note 2)	(2 144)	–	(2 144)	–
	(5 108)	(2 069)	(7 877)	(5 312)
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces au cours de la période	5 417	205	(598)	2 376
Espèces et quasi-espèces au début de la période	4 243	7 152	10 258	4 981
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période	9 660 \$	7 357 \$	9 660 \$	7 357 \$
Information supplémentaire				
Intérêts versés au comptant	401 \$	1 470 \$	2 025 \$	2 090 \$
Impôts sur les bénéfices payés au comptant	– \$	332 \$	– \$	753 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Trimestres terminés les 30 juin 2005 et 2004

(en milliers de dollars canadiens, sauf les parts et les montants par part, non vérifié)

NATURE DES ACTIVITÉS

Le fonds de revenu Davis + Henderson (le «Fonds») est une fiducie à but restreint établie sous le régime des lois de la province de l'Ontario, en vertu d'une déclaration de fiducie datée du 6 novembre 2001, puis modifiée et reformulée le 23 juillet 2004. La constitution du Fonds visait l'acquisition indirecte des parts de la Société en commandite Davis + Henderson (« S.C. Davis + Henderson »).

Les activités de S.C. Davis + Henderson consistent principalement à assurer l'approvisionnement en chèques d'institutions financières canadiennes. S.C. Davis + Henderson est entrée en activité le 20 décembre 2001, date d'acquisition de Davis + Henderson. Le même jour, le Fonds a conclu son premier appel public à l'épargne et acquis une participation de 45,4 % dans S.C. Davis + Henderson. Le 10 janvier 2002, après la levée d'une option d'attribution excédentaire, le Fonds a acquis une participation supplémentaire de 4,5 % dans S.C. Davis + Henderson. Le 2 avril 2002, le Fonds a finalement acquis la participation restante dans S.C. Davis + Henderson, qu'il détient maintenant en propriété exclusive.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ils se conforment aux mêmes politiques comptables et à la même méthode d'application que celles ayant régi la production des états financiers consolidés du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004, qui figurent au rapport annuel de 2004. Puisqu'ils ne renferment qu'une partie des données exigées pour la production d'états financiers annuels, leur lecture doit s'accompagner des états financiers consolidés vérifiés du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004.

La préparation des états financiers exige que la direction fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant une incidence sur les montants déclarés des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, de même que sur le chiffre d'affaires et sur les charges de la période visée. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes du Fonds et ceux de ses filiales en propriété exclusive, nommément D + H Holdings Trust, D + H Holdings Corp. (avant le 26 juillet 2004), Davis + Henderson G.P. Inc., et S.C. Davis + Henderson, ainsi que sa participation dans Advanced Validation Systems Limited Partnership (« AVS »). La participation du Fonds dans AVS est comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Aux termes de cette méthode, le Fonds inclut dans ses comptes sa quote-part des actifs, des passifs, du chiffre d'affaires et des charges. Tous les comptes et opérations intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Instruments financiers

Les instruments financiers du Fonds comprennent les espèces et quasi-espèces, les débiteurs, les créiteurs et les charges à payer, les obligations de débours sur contrats de clients, les distributions à verser aux porteurs de parts, les swaps de taux d'intérêt et la dette à long terme. Le Fonds ne conclut aucune opération sur instruments financiers à des fins de négociation ou de spéculation.

Risque de crédit Les actifs financiers du Fonds qui sont exposés au risque de crédit consistent essentiellement dans les espèces et les quasi-espèces, les débiteurs et les swaps de taux d'intérêt. Dans le cours normal de ses activités, le Fonds est exposé au risque de crédit lié à sa clientèle. En outre, le Fonds est exposé à des pertes sur créances, advenant l'inexécution des engagements pris par les contreparties dans le cadre des swaps de taux d'intérêt. Les risques de concentration du risque de crédit lié aux débiteurs et aux swaps de taux d'intérêt sont limités, en raison de la cote de solvabilité des clients, des contreparties des swaps du Fonds, des délais de paiement généralement brefs ainsi que du règlement fréquent des écarts de swaps.

Juste valeur La juste valeur de la dette portant intérêt à taux fixes est basée sur les flux de trésorerie futurs et actualisés aux taux en vigueur, relativement à des dettes comportant des conditions et des échéances similaires. La valeur comptable des autres instruments financiers, soit les espèces et les quasi-espèces, les débiteurs, les créiteurs, les charges à payer et la tranche des obligations de débours sur contrats de clients échéant à moins de un an, se rapproche de leur juste valeur, en raison de leur échéance à court terme.

Instruments financiers dérivés Le Fonds recourt à des instruments financiers dérivés pour réduire le risque lié au taux d'intérêt sur sa dette. Le Fonds a pour politique de désigner, en bonne et due forme, chaque instrument financier dérivé comme couverture d'un instrument d'emprunt bien identifié. Le Fonds estime que les instruments financiers dérivés sont efficaces comme couverture, tant lors de la mise en place de la relation de couverture que pendant sa durée, puisque l'intervalle à courir jusqu'à l'échéance, le montant du nominal et le taux d'intérêt de référence des instruments concordent tous avec les conditions de l'instrument d'emprunt couvert.

Dans le cadre de son programme de gestion de la combinaison des taux d'intérêt fixes et variables, le Fonds conclut des accords de swap de taux d'intérêt pour l'ensemble de ses dettes et le coût d'emprunt global correspondant. Les accords de swap de taux d'intérêt impliquent l'échange périodique de paiements sans égard au notionnel, sur lequel reposent les paiements, qui sont comptabilisés à titre d'ajustement des intérêts débiteurs sur l'instrument d'emprunt couvert. Le montant correspondant à payer aux contreparties d'accords de swap ou à recevoir de leur part est pris en compte à titre d'ajustement des intérêts courus.

Advenant la résiliation d'un accord de swap de taux d'intérêt, les gains et les pertes seront reportés sous la rubrique des actifs ou des passifs à court ou à long terme du bilan, puis amortis comme ajustement des intérêts débiteurs découlant de l'obligation sur l'intervalle restant par rapport à la durée initiale de l'accord de swap résilié. Si la dette est éteinte avant l'échéance, tout gain ou perte réalisé ou non réalisé sur le swap sera constaté dans l'état consolidé des résultats, à la date de l'extinction.

Espèces et quasi-espèces

Tous les placements temporaires dont l'échéance originale est établie à un maximum de trois mois, à partir de la date d'acquisition, sont considérés comme des quasi-espèces.

Le Fonds et ses filiales conservent leurs liquidités dans des comptes bancaires ou des placements dont les montants dépassent les limites assurées par le gouvernement fédéral. Le Fonds n'a subi aucune perte sur ces comptes.

Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au prix coûtant ou à la valeur de remplacement, le moins élevé des deux ayant la préséance. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant. L'amortissement est calculé annuellement à des taux permettant de radier ces éléments d'actif en fonction de leur durée de vie estimative

Ordinateurs, mobilier et agencements	10 % à 30 %, amortissement dégressif
Machinerie et outillage	10 % à 20%, amortissement dégressif
Améliorations locatives	Amortissement linéaire sur la durée du bail

Charges reportées

Le Fonds capitalise les coûts directs liés à la mise au point de nouveaux produits et services jusqu'au début de l'exploitation commerciale, après quoi tous les coûts connexes sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative.

Les versements liés à certains accords conclus avec des clients importants sont amortis sur la durée des contrats connexes d'approvisionnement à long terme.

Écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition reflète l'excédent du prix versé pour les activités de Davis + Henderson sur la juste valeur marchande des actifs corporels nets et des actifs incorporels identifiables nets dont elle a fait l'acquisition. L'écart d'acquisition n'est pas amorti, mais il fait annuellement l'objet d'un test de dépréciation.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels représentent la juste valeur marchande des droits liés aux contrats d'impartition d'approvisionnement en chèques obtenus par le Fonds ainsi que la quote-part des logiciels exclusifs et des contrats de service obtenus dans le cadre de l'acquisition de l'entreprise AVS. Les actifs incorporels sont amortis sur sept ans ou sur la durée résiduelle des ententes de service connexes si cette dernière est plus courte. La valeur comptable des actifs incorporels fait l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation laissent entrevoir que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Constatation des produits

Le Fonds agit pour son propre compte dans toutes les opérations de vente et présente son chiffre d'affaires en se fondant sur le montant brut facturé aux clients. Les produits tirés de la vente de produits et services sont constatés après la prestation des services et la livraison des produits.

Bénéfice net par part

Le calcul du bénéfice net par part est obtenu en divisant le bénéfice net par le nombre moyen pondéré de parts en circulation durant la période.

Conversion des comptes établis en devises

Les éléments monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les éléments non monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur au moment où les actifs sont acquis ou les obligations contractées. Les produits et les charges sont convertis aux taux en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes de change sont pris en compte dans la détermination du résultat.

Impôts futurs

Avant le 26 juillet 2004, les impôts futurs d'une filiale du Fonds, D + H Holdings Corp., sont calculés en fonction de la méthode axée sur le bilan. Selon cette méthode de répartition des impôts, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont établis en fonction des écarts entre la valeur comptable ainsi que la valeur fiscale des éléments d'actif et de passif. Ils sont mesurés d'après les taux d'imposition pratiquement en vigueur et selon les lois fiscales en vigueur au moment où ces écarts sont censés se résorber.

Après le 26 juillet 2004, le Fonds et ses filiales ne sont plus assujettis à l'impôt sur les bénéfices, pourvu que la totalité du bénéfice imposable soit versée aux porteurs de parts sous la forme de distributions. Ainsi, après cette date, le Fonds n'inscrit plus de provision pour impôts sur les bénéfices.

Avantages sociaux futurs

Le Fonds offre, aux employés admissibles, certains avantages sociaux postérieurs au départ à la retraite, dans le cadre d'un régime sans capitalisation. Ces avantages sociaux comprennent des prestations pour soins dentaires et de santé, ainsi que des prestations d'assurance-vie. Les obligations au titre de ce régime d'avantages sociaux postérieurs au départ à la retraite sont établies par des méthodes actuarielles et comptabilisées par le Fonds.

Dans le cas d'un régime de retraite à cotisations déterminées par le Fonds, la charge de retraite annuelle est fondée sur les cotisations réelles que le Fonds verse au régime.

2. ACQUISITION

Le 28 avril 2005, le Fonds a conclu une entente visant à acquérir une participation de 50 % dans AVS dans le cadre d'une acquisition progressive devant se dérouler pendant les 20 prochains mois. Les achats futurs seront effectués à des prix établis selon une formule qui tient compte du bénéfice de l'entreprise AVS. L'acquisition de parts de la société en commandite a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et les résultats de la société en commandite ont fait l'objet d'une consolidation proportionnelle à partir de la date de l'acquisition initiale. Au 30 juin 2005, le Fonds détenait 7,5 % des parts de la société en commandite AVS. Le Fonds a conclu une convention unanime des actionnaires qui prévoit le contrôle conjoint de l'entreprise. Les actifs acquis et la contrepartie versée s'établissent comme suit :

Actifs acquis à la juste valeur

Actifs	10	\$
Actifs incorporels	243	
Passifs	(2)	
Actifs nets acquis, à la juste valeur	251	
Écarts d'acquisition	1 893	
Total	2 144	\$

Contrepartie relative à la participation de 7,5 %

Somme au comptant	2 144	\$
Total	2 144	\$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

3. IMMOBILISATIONS

	30 juin 2005		
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net
Machinerie et outillage	14 121 \$	4 830 \$	9 291 \$
Matériel informatique et logiciels	25 728	13 926	11 802
Mobilier, agencements et améliorations locatives	5 976	3 782	2 194
	45 825 \$	22 538 \$	23 287 \$

	31 décembre 2004		
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net
Machinerie et outillage	13 954 \$	4 172 \$	9 782 \$
Matériel informatique et logiciels	22 715	10 923	11 792
Mobilier, agencements et améliorations locatives	5 905	3 146	2 759
	42 574 \$	18 241 \$	24 333 \$

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2005, l'amortissement s'est établi à 2 199 \$ (2 102 \$ pour le deuxième trimestre de 2004) et pour le semestre terminé le 30 juin 2005, il s'est établi à 4 304 \$ (4 268 \$ pour le semestre terminé le 30 juin 2004).

4. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	30 juin 2005	31 décembre 2004
Coût		
Contrats d'approvisionnement à long terme	17 787 \$	17 788 \$
Charges reportées et autres	370	370
	18 157	18 158
Amortissement cumulé	(8 351)	(6 146)
	9 806 \$	12 012 \$

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2005, l'amortissement s'est établi à 1 099 \$ (1 288 \$ pour le deuxième trimestre de 2004) et pour le semestre terminé le 30 juin 2005, il s'est établi à 2 206 \$ (2 672 \$ pour le semestre terminé le 30 juin 2004).

5. ACTIFS INCORPORELS

	30 juin 2005	31 décembre 2004
Coût	16 572 \$	16 328 \$
Amortissement cumulé	(8 240)	(7 073)
	8 332 \$	9 255 \$

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2005, l'amortissement s'est établi à 582 \$ (583 \$ pour le deuxième trimestre de 2004) et pour le semestre terminé le 30 juin 2005, il s'est établi à 1 166 \$ (1 167 \$ pour le semestre terminé le 30 juin 2004).

6. ÉCARTS D'ACQUISITIONS

Solde au 1 ^{er} janvier 2005	359 385 \$
Écarts d'acquisition acquis au cours de la période	1 893
Solde au 30 juin 2005	<u>361 278 \$</u>

7. OBLIGATIONS DE DÉBOURS SUR CONTRATS DE CLIENTS

	30 juin 2005	31 décembre 2004
Tranche échéant à moins de un an	2 645 \$	3 745 \$
Tranche échéant à plus de un an	4 060	5 435
Total des obligations de débours sur contrats de clients	<u>6 705 \$</u>	<u>9 180 \$</u>

En date du 30 juin 2005, les obligations de débours fixes à payer sur contrats de clients se répartissent comme suit :

2005	1 270 \$
2006	2 645
2007	1 395
2008	1 395
	<u>6 705 \$</u>

8. DETTE À LONG TERME

	30 juin 2005	31 décembre 2004
Emprunt à terme non renouvelable	50 000 \$	60 000 \$
Facilité de crédit renouvelable	7 000	–
	<u>57 000 \$</u>	<u>60 000 \$</u>

Le Fonds cumule des facilités de crédit à long terme de 90,0 millions de dollars échéant le 24 janvier 2009 (98,0 millions de dollars au 31 décembre 2004). Ces facilités comprennent un emprunt à terme non renouvelable de 50,0 millions de dollars et une facilité de crédit renouvelable de 40,0 millions de dollars. Les facilités de crédit portent intérêt à des taux variant en fonction de certains ratios financiers du Fonds, ainsi qu'à des taux en vigueur au Canada et aux États-Unis. Les facilités de crédit et les contrats de couverture conclus avec les prêteurs sont garantis en priorité, par le nantissement de la quasi-totalité des actifs du Fonds et de la participation indirecte du Fonds dans S.C. Davis + Henderson. La juste valeur de la dette à long terme se rapproche de sa valeur comptable.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Au 30 juin 2005, le Fonds avait conclu des contrats de couverture sous forme de swaps de taux d'intérêt avec ses prêteurs, de sorte que le taux d'intérêt sur une tranche de 50,0 millions de dollars ou de 87,7 % de sa dette à terme en cours sont fixés à des taux variant de 5,13 % à 6,83 % par année, ainsi qu'en fonction d'échéances comprises entre le 27 mars 2006 et le 4 janvier 2009.

Au 30 juin 2005, la juste valeur des swaps de taux d'intérêt en cours atteignait environ 1,0 million de dollars (0,9 million de dollars au 31 décembre 2004), montant que le Fonds serait tenu de verser s'il mettait fin aux contrats.

9. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF À LONG TERME

	30 juin 2005	31 décembre 2004
Programme de rénumération différée	1 111 \$	766 \$
Avantages sociaux futurs	1 275	1 402
	2 386 \$	2 168 \$

Le programme de rémunération différée est un régime d'intéressement à long terme à l'intention de la direction. Il est soumis à certains critères dépendant du rendement, ainsi qu'à certaines conditions d'acquisition des droits dont le paiement sera exigé peu après le 31 décembre 2006. Ce régime d'intéressement a été instauré le 1^{er} janvier 2004.

Les avantages sociaux futurs consistent en un régime de retraite à cotisations déterminées, ainsi qu'en un régime d'avantages complémentaires de retraite. Les obligations au titre des avantages sociaux futurs sont liées au régime d'avantages complémentaires de retraite.

Le régime de retraite principal du Fonds, désigné par l'expression «Régime de retraite à cotisations déterminées des employés de Davis + Henderson», est un régime de retraite à cotisations déterminées qui garantit le versement des prestations de retraite à la quasi-totalité des employés cumulant plus de deux ans de service. La charge globale du Fonds, pour le régime de retraite à cotisations déterminées, s'est établie à 0,3 million de dollars pour le trimestre terminé le 30 juin 2005 (0,2 million de dollars au deuxième trimestre de 2004) et à 0,6 million de dollars pour le semestre terminé le 30 juin 2005 (0,5 million de dollars pour le semestre terminé le 30 juin 2004).

Le régime d'avantages complémentaires de retraite du Fonds offre certaines prestations pour soins dentaires et de santé, ainsi que des prestations d'assurance-vie aux employés admissibles. Les modalités du régime ont été modifiées en date du 1^{er} janvier 2005, ce qui a occasionné une réduction des obligations de 1,8 million de dollars et une diminution des pertes actuarielles de 1,6 million de dollars. La réduction des obligations découlant de la modification du régime sera amortie sur trois ans et demi; les pertes actuarielles seront amorties durant les six prochains exercices, à compter de 2005.

Les composantes du coût des prestations au titre du régime complémentaire de retraite étaient les suivantes pour le trimestre terminé le 30 juin 2005 :

	30 juin 2005	31 décembre 2004
Coût des services – prestations acquises	3 \$	13 \$
Intérêts débiteurs	16	21
Différence entre la perte actuarielle constatée et la perte actuarielle réelle sur les obligations au titre des prestations constituées pour le trimestre	67	–
Différence entre l’amortissements des coûts des prestations au titre des services passés et les modifications réelles du régime pour le trimestre	(128)	–
Charge au titre des avantages complémentaires de retraite, montant net	(42) \$	34 \$

10. PARTS DE FIDUCIE

Un nombre illimité de parts peut être émis par le Fonds, conformément à la déclaration de fiducie du Fonds. Chaque part est cessible et confère, à son porteur, un intérêt bénéficiaire égal et indivis dans toutes les distributions versées par le Fonds, ainsi que dans l’actif net du Fonds. Toutes les parts sont issues de la même catégorie, comportent les mêmes droits et privilèges et ne sont pas susceptibles d’appels de fonds. Chaque part confère à son porteur un droit de vote aux assemblées des porteurs de parts. Lors du trimestre terminé le 30 juin 2005, le nombre moyen pondéré de parts en circulation s’est établi à 37 920 792 (37 920 792 au deuxième trimestre de 2004).

11. ENGAGEMENTS

Au 30 juin 2005, le Fonds cumulait les présentes obligations découlant de contrats de location de biens immobiliers, de véhicules et de matériel pour les exercices prenant fin aux dates suivantes :

2005	1 579 \$
2006	3 123
2007	2 695
2008	2 281
2009	1 860
Par la suite	2 788
	14 326 \$

12. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Distribué aux porteurs de parts, le bénéfice dégagé par le Fonds n'est pas assujéti à l'impôt, mais il est imposé entre les mains des porteurs de parts. Une provision pour impôts sur les bénéfices a été constituée pour l'ancienne filiale du Fonds, D + H Holdings Corp. En effet, cette filiale était assujéti à l'impôt, y compris l'impôt des grandes sociétés et l'impôt minimum sur le revenu des sociétés.

En juillet 2004, les porteurs de parts ont approuvé une restructuration interne qui a donné lieu au remplacement de D + H Holdings Corp. par une fiducie, D + H Holdings Trust. Le bénéfice de D + H Holdings Trust ne sera pas assujéti à l'impôt sur les bénéfices, si la totalité du bénéfice imposable est versée au Fonds et aux porteurs de parts sous forme de distribution, en définitive. Ainsi, aucune provision n'a été constituée pour les impôts sur les bénéfices après juillet 2004.

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Un fiduciaire du Fonds assume la présidence du conseil d'administration de Postes Canada, l'un des principaux fournisseurs de la société. Durant le trimestre terminé le 30 juin 2005, les achats faits auprès de ce fournisseur ont totalisé 7 836 \$ (6 577 \$ au deuxième trimestre de 2004) et durant le semestre terminé le 30 juin 2005, ils ont totalisé 14 122 \$ (12 932 \$ pour le semestre terminé le 30 juin 2004).

14. PRINCIPAUX CLIENTS

Le Fonds exerce ses activités dans un secteur, soit la prestation de services intégrés à des institutions financières canadiennes et à leurs titulaires de comptes. Pour le trimestre terminé le 30 juin 2005, 73 % des produits d'exploitation du Fonds provenaient de ses six clients les plus importants (comparativement à 74 % au deuxième trimestre de 2004).

15. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont fait l'objet d'un reclassement pour en permettre le rapprochement avec ceux de l'exercice à l'étude.

INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

Résultats d'exploitation par période¹

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part, non vérifié)	Trimestres terminés le 30 juin 2005	Trimestres terminés le 31 mars 2005	Trimestres terminés le 31 décembre 2004	Trimestres terminés le 30 septembre 2004	Trimestres terminés le 30 juin 2004
Chiffre d'affaires	71 226	\$ 66 234	\$ 69 068	\$ 69 065	\$ 68 864
Coût des marchandises vendues	41 623	39 300	40 758	41 274	40 914
Charge d'exploitation	8 962	7 694	8 366	8 177	8 514
Bénéfice d'exploitation	20 641	19 240	19 944	19 614	19 436
Intérêts débiteurs	839	889	958	1 105	1 045
Amortissement et impôts sur les bénéfices	3 880	3 796	3 888	4 802	5 846
Bénéfice net	15 922	14 555	15 098	13 707	12 545
Ajouter :					
Amortissement	3 880	3 796	3 888	3 847	3 973
Impôt futurs	–	–	–	745	1 437
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	19 802	18 351	18 986	18 299	17 955
Moins : Investissement de maintien					
Immobilisations et autres éléments d'actif	1 739	1 519	2 715	1 451	1 317
Paiements contractuels	625	1 250	645	625	625
Encaisse distribuable¹	17 438	\$ 15 582	\$ 15 626	\$ 16 223	\$ 16 013
Distributions déclarés	13 651	\$ 13 651	\$ 13 530	\$ 13 287	\$ 13 287
Bénéfice net par part	0,4199	\$ 0,3838	\$ 0,3981	\$ 0,3615	\$ 0,3308
Flux de trésorerie lié à l'exploitation					
par part	0,5222	\$ 0,4839	\$ 0,5007	\$ 0,4826	\$ 0,4735
Encaisse distribuable par part	0,4599	\$ 0,4109	\$ 0,4121	\$ 0,4278	\$ 0,4223
Distributions déclarés par part	0,3600	\$ 0,3600	\$ 0,3568	\$ 0,3504	\$ 0,3504

¹ L'encaisse distribuable n'a pas de sens normalisé aux termes des principes comptables généralement reconnus du Canada, mais le Fonds définit cette expression comme étant le bénéfice net de la période, rajusté de façon à exclure les charges hors caisse, notamment l'amortissement et les impôts futurs, déduction faite de l'investissement de maintien. L'investissement autre que de maintien n'est pas porté en réduction de l'encaisse distribuable étant donné qu'il est considéré comme étant une dépense exceptionnelle dont le but consiste à générer une croissance future de l'encaisse distribuable et des distributions. La direction est d'avis que cette mesure du bénéfice est une mesure de rendement supplémentaire utile puisqu'elle donne aux investisseurs une indication de l'encaisse disponible à des fins de distribution aux porteurs de parts. Toutefois, les investisseurs sont priés de noter que l'encaisse distribuable ne doit pas être interprétée comme un substitut au bénéfice net en tant que mesure de la rentabilité ou l'état des flux de trésorerie. En outre, la méthode de calcul dont le Fonds se sert pour déterminer l'encaisse distribuable peut ne pas être comparable à celle donnant lieu à des éléments désignés par cette expression par d'autres émetteurs.

INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES (suite)

Bilan condensé¹

(en milliers de dollars canadiens, non vérifié)	30 juin 2005	31 mars 2005	31 décembre 2004	30 septembre 2004	30 juin 2004
Espèces et quasi-espèces	9 660 \$	4 243 \$	10 258 \$	11 647 \$	7 357 \$
Autres éléments d'actif à court terme	17 009	16 826	15 352	15 744	16 672
Impôts futurs	–	–	–	28 170	28 915
Immobilisations et autres éléments d'actif	33 093	34 652	36 345	36 888	32 643
Écart d'acquisition et autres actifs incorporels	369 610	368 056	368 640	369 223	369 806
	429 372	\$ 423 777	\$ 430 595	\$ 461 672	\$ 455 393
Créditeurs et autres éléments de passif					
à court terme ¹	34 181 \$	30 373 \$	34 422 \$	35 632 \$	33 473 \$
Autres éléments de passif à long terme ¹	6 446	6 930	7 603	7 867	4 167
Dette à long terme	57 000	57 000	60 000	63 000	63 000
Avoir des porteurs de parts	331 745	329 474	328 570	355 173	354 753
	429 372	\$ 423 777	\$ 430 595	\$ 461 672	\$ 455 393

¹ Certains chiffres correspondants ont fait l'objet d'un reclassement pour en permettre le rapprochement avec ceux de la période à l'étude.

Distributions historiques

Mois	2005	2004	2003	Distributions ¹ par part	
				2002	2001
Janvier	0,1200 \$	0,1150 \$	0,1117 \$	0,1083 \$	– \$
Février	0,1200	0,1150	0,1117	0,1083	–
Mars	0,1200	0,1168	0,1117	0,1083	–
Avril	0,1200	0,1168	0,1133	0,1083	–
Mai	0,1200	0,1168	0,1133	0,1083	–
Juin	0,1200	0,1168	0,1133	0,1083	–
Juillet		0,1168	0,1133	0,1117	–
Août		0,1168	0,1133	0,1117	–
Septembre		0,1168	0,1133	0,1117	–
Octobre		0,1168	0,1150	0,1117	–
Novembre		0,1200	0,1150	0,1117	–
Décembre ²		0,1200	0,1150	0,1117	0,0427
	0,7200 \$	1,4044 \$	1,3599 \$	1,3200 \$	0,0427 \$

¹ Les distributions mensuelles sont faites aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois et sont versées dans les 31 jours suivant la fin de chaque mois.

² Les distributions versées en 2001 correspondent à celles relatives aux 12 jours civils à partir du 20 décembre 2001 au 31 décembre 2001.

Ventilation des distributions aux fins fiscales

	2005	2004
Revenus de dividendes	0,0 %	15,0 %
Intérêts créditeurs	91,6 %	75,2 %
Rendement du capital	8,4 %	9,8 %
Total des distributions de la période	100,0 %	100,0 %

Les distributions déclarées pour 2005 ont été estimées en fonction du total prévu des distributions pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005. Du fait de la réorganisation en juillet 2004 qui a donné lieu à une structure de sous-fiducie-société en commandite, les distributions de 2005 ne comporteront pas de composante dividendes.

Autres données

Fin du trimestre (en milliers, sauf les montants par part)	Cours des parts (TSX: "DHF.UN")			Volume quotidien moyen	Nombre de parts en circulation fin de la période	Capitalisation boursière la fin du trimestre
	Haut	Bas	Clôture			
2005 T2	22,85 \$	19,58 \$	20,92	61	37 921	\$ 793 303 \$
T1	23,25	19,65	22,00	67	37 921	834 257
2004 T4	23,25	18,80	22,70	81	37 921	860 802
T3	19,62	16,75	19,45	58	37 921	737 559
T2	19,34	15,05	18,00	93	37 921	682 574
T1	19,40	16,71	19,40	92	37 921	735 663
2003 T4	17,50	15,10	17,45	67	37 921	661 718
T3	15,65	14,52	15,30	99	37 921	580 188
T2	15,20	12,91	15,00	82	37 921	568 812
T1	13,69	12,48	12,94	92	37 921	490 695
2002 T4	13,25	11,22	12,86	139	37 921	487 661
T3	12,13	10,45	12,10	165	37 921	458 842
T2	11,25	10,00	10,95	176	37 921	415 233
T1	11,20	10,11	10,51	149	18 955	199 217

FONDS DE REVENU DAVIS + HENDERSON

COMITÉS DU CONSEIL ET DES FIDUCIAIRES

Paul Damp^{1,2}

Président, administrateur
et fiduciaire
*Associé directeur général,
Kestrel Capital*

Gordon J. Feeney¹

Administrateur et fiduciaire
Directeur général

Allan Gotlieb²

Administrateur et fiduciaire
Président, Sotheby's Canada

Brad Nullmeyer¹

Administrateur et fiduciaire
*Président et chef de la direction,
A&A Capital*

Helen K. Sinclair²

Administratrice et fiduciaire
*Chef de la direction, BankWorks
Trading Inc.*

C. Sanford McFarlane

Administrateur et dirigeant
*Co-chef de la direction,
Davis + Henderson, GP Inc.*

Robert Cronin

Administrateur et dirigeant
*Co-chef de la direction,
Davis + Henderson, GP Inc.*

Catherine Martin

Dirigeante
*Chef des opérations financières,
Davis + Henderson, GP Inc.*

ÉQUIPE DE DIRECTION

C. Sanford McFarlane

Co-chef de la direction

Robert Cronin

Co-chef de la direction

Chad Alderson

Vice-président et chef de
la technologie

Yves Denommé

Vice-président,
Exploitation

Suzanne Mandrozou

Vice-présidente,
Ressources humaines

Catherine Martin

Chef des opérations financières

Serge Rivest

Vice-président,
Ventes et Marketing

Steve Rotz

Vice-président,
Expansion des affaires

Joanne Sisco

Vice-président,
Services de données d'entreprise

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ

Vérificateurs indépendants

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Agent des transferts

Compagnie Trust CIBC Mellon

Conseillers juridiques

Torys s.r.l.

Relations avec les investisseurs

Catherine Martin

416-696-7700

Courriel :

investorrelations@dhltd.com

Siège social

Suite 201

939 Eglinton Avenue East

Toronto, Ontario M4G 4H7

Téléphone : 416-696-7700

Télécopieur : 416-696-9720

Site Web : www.dhltd.com

Symbole à la Bourse de Toronto

DHF.UN

La soumission des préoccupations ayant trait aux questions de code de conduite, d'éthique, de comptabilité, de contrôle interne ou de vérification peut être faite par écrit au président du comité de vérification de manière confidentielle :

Président du comité de vérification du
Fonds de revenu Davis + Henderson
P.O. Box 47577

939 Lawrence Avenue East
Don Mills, ON M3C 3S7

¹ Membre du comité de vérification (Président du comité : Gordon J. Feeney ; à partir du 22 juillet 2005, le président du comité est : Brad Nullmeyer)

² Membre du comité des ressources humaines et régie d'entreprise (Présidente du comité : Helen K. Sinclair)

FONDS DE REVENU DAVIS + HENDERSON

Le Fonds de revenu Davis + Henderson possède 100 % des parts de Davis + Henderson

Davis + Henderson répond aux besoins des institutions financières canadiennes et de leurs titulaires de comptes depuis 1875. Par l'entremise de son offre de service intégrée, Davis + Henderson est le principal fournisseur canadien qui offre aux institutions financières des services d'approvisionnement en chèques et autres programmes similaires.

Le Fonds a comme objectif d'offrir à ses porteurs de parts des distributions mensuelles basées sur les flux de trésorerie distribuables de Davis + Henderson. Les parts du Fonds sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole « DHF.UN ».

FONDS DE REVENU DAVIS + HENDERSON
Suite 201, 939 Eglinton Avenue East,
Toronto, Ontario M4G 4H7

Symbole à la Bourse de Toronto : "DHF.UN"
Site Web : www.dhltd.com



Fonds de revenu **Davis + Henderson**